



assurance immobiliere inapte au travail

Par **jluc**, le **27/09/2010** à **08:47**

Bonjour, je suis en sarl avec mon frère il est gerant majoritaire qu'il a pu obtenir derriere mon dos!!

J'ai 55 ans actuellement je suis en arrêt maladie pour lombalgie aigue arthrose de la colonne vertebrale.

Je voulais savoir au niveaux de l'assurance de prêt immobiliere c'est pris en compte et qu'elle demarche a faire, mrci de me repondre.

cordialement.